

DIOCESE DE PORTO-NOVO

C.C.P. Diocèse de Porto-Novo 38.49 Cotonou - B.O.A.: 0151 300 4575 Agence Porto-Novo

DECRET N° 141 PORTANT CREATION DE PAROISSES ET NOMINATION DES VICAIRES FORAINS, CURES, VICAIRES DE PAROISSE ET DES AGENTS PASTORAUX DANS LES INSTITUTIONS DIOCESAINES ET NATIONALES AU TITRE DE L'ANNEE PASTORALE 2026-2027

Nous, Excellence Mgr Aristide GONSALLO, Évêque du diocèse de Porto-Novo, avec la grâce de Dieu et en union avec le Siège Apostolique ;

Vu les dispositions du Code de Droit Canonique, notamment les canons 145 à 196, 157, 515 §2, 519 à 552, ainsi que les normes relatives à l'exercice du ministère pastoral, à l'administration des institutions ecclésiastiques et à la mission de l'Église ;

À la lumière de l'enseignement du Concile Vatican II, spécialement dans *Lumen Gentium*, *Christus Dominus* et *Presbyterorum Ordinis* ;

Rappelant l'enseignement du Pape saint Jean-Paul II dans l'Exhortation post synodale *Pastores Dabo Vobis* sur l'identité du prêtre appelé à être signe vivant du Christ Tête et Pasteur au service du Peuple de Dieu ;

Attentif à l'appel du Pape François dans l'Exhortation Apostolique *Evangelii Gaudium* à promouvoir une Église synodale, missionnaire, proche des périphéries humaines et spirituelles, engagée dans une dynamique permanente de conversion pastorale ;

Considérant les orientations pastorales de notre Église diocésaine contenues dans le Plan Quinquennal « Horizon 29 », qui invite l'ensemble des communautés, institutions et agents pastoraux à construire, dans la grâce de l'Esprit Saint une communauté vivante et missionnaire ;

Considérant les nécessités pastorales de notre diocèse, le bien spirituel des fidèles ainsi que l'exigence d'une présence sacerdotale adaptée aux réalités pastorales, éducatives, administratives et missionnaires de notre Église particulière ;

Soucieux d'assurer une organisation harmonieuse et efficace de la pastorale diocésaine à travers la charge des curés doyens, curés de paroisses, vicaires paroissiaux, prêtres résidents et collaborateurs paroissiaux, ainsi que la responsabilité des sanctuaires, des œuvres éducatives, de la catéchèse diocésaine, des aumôneries, des services administratifs et des structures de développement diocésain ;

Jugeant opportun de réorganiser le service des aumôneries diocésaines afin de mieux accompagner les fidèles engagés dans les divers groupes de dévotion et de prière ;

Evêché de Porto-Novo - 01 B.P. 380 Porto-Novo (BENIN) Tél. (00 229) 01 65 21 26 26
Tél. (229) 01 20 21 32 01 – Fax. (229) 01 20 21 52 21 –
Email: diocesedeportonovo@gmail.com

DIOCESE DE PORTO-NOVO

C.C.P. Diocèse de Porto-Novo 38.49 Cotonou - B.O.A.: 0151 300 4575 Agence Porto-Novo

Considérant la nécessité d'assurer un accompagnement pastoral approprié aux groupes de dévotion au Saint-Sacrement, au Sacré-Cœur de Jésus, à la Divine Miséricorde et aux autres mouvements de spiritualité christocentrique, ainsi qu'aux groupes de dévotion mariale, notamment les confréries, légions, mouvements du Rosaire et autres associations reconnues par l'autorité ecclésiastique.

Considérant également la nécessité d'accompagner spirituellement les établissements scolaires, de pourvoir aux charges de chancellerie et des institutions diocésaines, de soutenir les initiatives de développement telles que les fermes diocésaines, et de favoriser la participation de notre diocèse à la mission universelle de l'Église à travers les missions *Fidei Donum* et les missions d'études ;

Ayant entendu l'avis du Conseil presbytéral, conformément au canon 515 §2 du Code de Droit Canonique, pour l'érection des nouvelles paroisses ;

Ayant également reçu l'avis du Collège des Consultants concernant l'organisation pastorale et les dispositions relatives au bien du diocèse ;

Après discernement pastoral et prière ;

En vertu de notre charge pastorale et de notre pouvoir ordinaire de gouvernement ;

Pour le bien spirituel du Peuple de Dieu et les nécessités de la mission évangélisatrice de notre diocèse ;

Par le présent décret, nous procédons à la création des paroisses et aux nominations suivantes pour l'année pastorale 2026-2027.

Article 1 : Sont érigées en paroisses

Doyenné de Porto-Novo III : paroisse Notre Dame du Rosaire Gbago

Doyenné de Misséréte : paroisse Saint Grégoire le Grand Kouvé

Doyenné de Banigbé : paroisse Sainte Famille Kitigbo

Doyenné de Tchaada : paroisse Saint Joseph Ko-Anagodo

Article 2 : Sont nommés vicaires forains

Vicaire forain de Porto -Novo 1 : Père Paul AKPLOGAN

Vicaire forain de Porto -Novo 2 : Père Charlemagne KOUDHOROT

Vicaire forain d'Agblangandan : Père Wilfrid ADELAKOUN

Vicaire forain d'Avrankou : Père Epiphane AHOUANSE

Vicaire forain de Misséréte : Père Simon KEKE ADJIGNON

Evêché de Porto-Novo - 01 B.P. 380 Porto-Novo (BENIN) Tél. (00 229) 01 65 21 26 26

Tél. (229) 01 20 21 32 01 – Fax. (229) 01 20 21 52 21 –

Email: diocesedeportonovo@gmail.com

DIOCESE DE PORTO-NOVO

C.C.P. Diocèse de Porto-Novo 38.49 Cotonou - B.O.A.: 0151 300 4575 Agence Porto-Novo

Vicaire forain de Dangbo : Père Didier MIGAN

Vicaire forain de Pobè : Père Honoré ODOUHARO

Article 3 : Sont nommés à la charge pastorale de curés de paroisses

✓ Vicariat forain de Porto-Novo I

Curé de la Cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception : Père Paul AKPLOGAN

Curé de la paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus Djassin-Houinvié : Père Robert DJOSSOU

✓ Vicariat forain de Porto-Novo II

Curé de la paroisse sainte Anne Attakè : Père Charlemagne KOUDHOROT

Curé de la paroisse Saint Pierre et Saint Paul Kandévié : Père Georges LAÏLO

✓ Vicariat forain de Porto-Novo III

Curé de la paroisse Saint Paul Dowa : Père Clément SOFONNOU

Curé de la paroisse Saint Michel Ouando : Père Constantin BOKO,

Curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire Gbago : Père Dieu-donné BOGNON

✓ Vicariat forain d'Agblangandan

Curé de la paroisse Saint Sacrement Agblangandan : Père Wilfrid ADELAKOUN

Curé de la paroisse Sainte Anne Agbalilamè : Père Vincent MASLOKONON

Curé de la paroisse Saint Pierre et Saint Paul Sèkandji : Père André NAYETON

Curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste PK 10-11 : Père Adrien KOUKPOLIYI

✓ Vicariat forain d'Ekpè

Curé de la paroisse saint François d'Assise Jesukomé : Père Maurice GBATODONOU

Curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes Tchonvi : Père Hippolyte FAGNIBO

✓ Vicariat forain de Djèrègbé

Curé de la paroisse Saint Michel Kraké : Père Albert HOUNSINO

✓ Vicariat forain de Donoukpa-Aguégués

Curé de la paroisse du Sacré-Cœur Bembè : Père Franck AGOSSOU

Curé de la paroisse saint Pierre et saint Paul Avagbodji : Père Damien TOVIAZON

✓ Vicariat forain d'Adjarra

Curé de la paroisse saint Jean-Marie Vianney Sota Agboto : Père Gervais ZANNOU

Evêché de Porto-Novo - 01 B.P. 380 Porto-Novo (BENIN) Tél. (00 229) 01 65 21 26 26

Tél. (229) 01 20 21 32 01 – Fax. (229) 01 20 21 52 21 –

Email: diocesedeportonovo@gmail.com

DIOCESE DE PORTO-NOVO

C.C.P. Diocèse de Porto-Novo 38.49 Cotonou - B.O.A.: 0151 300 4575 Agence Porto-Novo

- ✓ Vicariat forain de Malanwi
Curé de la paroisse Notre-Dame de l'Immaculée Conception Mèdédjonnou
Père Georges GAYET
- ✓ Vicariat forain d'Avrankou
Curé de la paroisse Saint Michel Avrankou : Père Epiphane AHOUANSE
- ✓ Vicariat forain de Tchaada
Curé de la paroisse Saint Vincent Tchaada : Père Aubin HOUNHA,
Curé de la paroisse Saint Joseph Ko Anagodo : Père Virgile OUSSOU AKLI
Curé de la paroisse Saint François-Xavier Daagbé : Père Robert TOZE
- ✓ Vicariat forain de Missérété
Curé de la paroisse Saint Hubert Missérété : Père Simon KEKE ADJIGNON
Curé de la paroisse Christ Roi Abogomé : Père Barthélemy BODJRENOU
Curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption Vakon : Père Zacharie KPOSSOU
Curé de la paroisse Saint Michel Katagon : Père Firmin LOKO
Curé de la paroisse de Saint Grégoire le Grand Kouvê : Père Damien MENU
- ✓ Vicariat forain de Dangbo
Curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes Dangbo : Père Didier MIGAN
Curé de la paroisse Saint Hilaire de Poitiers Djigbé : Père Joël HOUËNOU
- ✓ Vicariat forain d'Azowlissè
Curé de la paroisse Sainte Marie Mère de Dieu Gangban : Père Janvier GBENOUKPO
- ✓ Vicariat forain de Banigbé
Curé de la paroisse Sainte Famille Kitigbo : Père Grégoire TOGLOBESSE
Curé de la paroisse Saint Alphonse Marie de Liguori Ifangni : Père Pierre MONLADE
Curé de la paroisse Saint Antoine de Padoue Igolo : Père Joseph AKOTEGNON
- ✓ Vicariat forain de Pobè
Curé de la paroisse Sainte Claire Pobè : Père Honoré ODOUNHARO
Curé de la paroisse Saint Joseph Adja-Ouèrè : Père Justin OSSE
- ✓ Vicariat forain de Kétou
Curé de la paroisse Saint Enfant Jésus de Prague Adakplamè : Père Gildas ZANOU
Curé de la paroisse Saint Joseph Artisan Illara : Père Narcisse KANAKIN

Evêché de Porto-Novo - 01 B.P. 380 Porto-Novo (BENIN) Tél. (00 229) 01 65 21 26 26
Tél. (229) 01 20 21 32 01 - Fax. (229) 01 20 21 52 21 -
Email: diocesedeportonovo@gmail.com

DIOCESE DE PORTO-NOVO

C.C.P. Diocèse de Porto-Novo 38.49 Cotonou - B.O.A.: 0151 300 4575 Agence Porto-Novo

Article 4 : Sont nommés dans les institutions et aumôneries du diocèse de Porto-Novo

✓ Curie diocésaine

- Chancellerie

Secrétaire : Père Yannick-Kévin AKPAOKA

- Archives diocésaines

Responsable : Père André ABATI

- Economat

Ferme Ita Akpiti

Gestionnaire : Père Anselme SODJINO (directement sous l'autorité de l'économe diocésain)

✓ Cellule Diocésaine du Patrimoine Religieux : Bibliothèque diocésaine et Musée diocésain

Conservateur : Père Pascal HODONOU

✓ Sanctuaires

- Sanctuaire Maria-Tokpa

Recteur : Père Grégoire AFFOGNON

- Sanctuaire de la Croix Glorieuse de Gbodjè

Recteur et animateur spirituel : Père Modeste LANTONKPODE

Chapelain : Père Rock KOUMINASSI

✓ Direction diocésaine de la catéchèse :

Directeur de la Catéchèse : Père Modeste LANTONKPODE

✓ Direction Diocésaine de la Caritas

Directeur : Père Elie KIKI

✓ Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique :

- Directeur de la DDEC : Père Armand ALOWAKINNOU

- Aumônier des enseignants avec résidence à la DDEC : Père Pascal HODONOU

- Aumônier des élèves des collèges Notre-Dame, Dangbéklounon, Dowa, et des Lycées Agbokou et Toffa 1^{er} avec résidence à la DDEC : Père Fabien AGOSSOU

• Collège Notre-Dame de Lourdes Maison Mère
Directeur avec résidence à la DDEC : Père Maurice DJEGO

• Collège Catholique de Dangbéklounon
Préfet de discipline : Soeur Immaculée AGBOFOUN

Evêché de Porto-Novo - 01 B.P. 380 Porto-Novo (BENIN) Tél. (00 229) 01 65 21 26 26

Tél. (229) 01 20 21 32 01 - Fax. (229) 01 20 21 52 21 -

Email: diocesedeportonovo@gmail.com

DIOCESE DE PORTO-NOVO

C.C.P. Diocèse de Porto-Novo 38.49 Cotonou - B.O.A.: 0151 300 4575 Agence Porto-Novo

- Collège Catholique de Dangbo

Censeur et professeur : Père Alphonse ADEDJOBI

- Collège Notre Dame de l'Atlantique de Djèrègbé

Directeur : Père Karl BAIMEY
Intendante : Sœur Christelle HOUÉHASSOUDÉ

- Collège Catholique d'Adjarra

Directeur : Père Hervé ANIWANOU

- Collège Catholique d'Avrankou

Directeur : Père Bruno ADJATAN

- Collège Catholique d'Attakè

Aumônier des élèves : Père Guillaume HOUNKANRIN

- Complexe scolaire Notre Dame de l'Atlantique de Djèrègbé

Intendante : Socur Julienne HODONOU

✓ Aumônerie des groupes, associations et mouvements

- Aumônier des groupes de prières et de dévotions Christocentriques : Père Philippe AMOUSSOU
- Aumônier des groupes de prières de dévotion mariale : Père Daniel LAHADE

✓ Aumônerie des Hôpitaux
Aumônier adjoint des hôpitaux : Père François FADONUGBO

✓ Aumônerie des chorales
• Aumônier adjoint de la chorale Yorouba :
Père Daniel LAHADE

Article 5 : Sont nommés vicaires ou collaborateurs paroissiaux ou résidents

✓ Vicariat forain de Porto-Novo I
Paroisse Cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception Porto-Novo
Résident et Collaborateur paroissial : Père Yannick-Kévin AKPAOKA

Paroisse Sacré-Cœur Ouenlinda
Vicaire : Père Jean-Eudes HOUNVIO

Maison des prêtres de Pobè la gare
Résident : Père André ABATI

*Evêché de Porto-Novo - 01 B.P. 380 Porto-Novo (BENIN) Tél. (00 229) 01 65 21 26 26
Tél. (229) 01 20 21 32 01 – Fax. (229) 01 20 21 52 21 –
Email: diocesedeportonovo@gmail.com*

DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

C.C.P. Diocèse de Porto-Novo 38.49 Cotonou - B.O.A.: 0151 300 4575 Agence Porto-Novo

✓ Vicariat forain de Porto-Novo II
Paroisse Sainte Anne Attaké
Vicaire : Père Guillaume HOUNKANRIN
Résident et Collaborateur paroissial : Père Daniel LAHADE

✓ Vicariat forain de Porto-Novo III
Paroisse Saint Paul Dowa
Vicaire : Père Hyacinthe TCHEKI
Paroisse Saint Michel Ouando
Vicaire : Père Rodrigue DEGBOGBAHOUN
Résident et Collaborateur paroissial : Père Boris DAKEDJE

✓ Vicariat forain de Djèrègbé
Paroisse Notre-Dame de l'Atlantique Djèrègbé
Résident et Collaborateur Paroissial : Père Karl BAIMEY

Paroisse Saint Paul Awanou
Vicaire : Père André ADJIBADE

✓ Vicariat forain d'Adjarra
Paroisse Sainte Famille Adjarra
Vicaire : père Narcisse LANDALIDJI
Résident et collaborateur paroissial : Père Hervé ANIWANOU

Paroisse du Sacré-Cœur Wadon
Vicaire : Père Rodrigue AGONVI

✓ Vicariat forain de Malanhoui
Paroisse Saint Bernard de Malanhoui
Vicaire : Père Matthieu HOUNYEVOU

✓ Vicariat forain de Dangbo
Paroisse Notre-Dame de Lourdes Dangbo
Résident et collaborateur paroissial : Père Alphonse ADEDJOBI

Paroisse Saint Hilaire de Poitiers Djigbé
Résident et collaborateur paroissial : Père Philippe AMOUSSOU

✓ Vicariat forain d'Adjohoun
Paroisse Saint Esprit Affamé
Vicaire : Père Armel ASSINOU

✓ Vicariat forain d'Avrankou
Résident et collaborateur paroissial : Père Bruno ADJATAN

Evêché de Porto-Novo - 01 B.P. 380 Porto-Novo (BENIN) Tél. (00 229) 01 65 21 26 26

Tél. (229) 01 20 21 32 01 – Fax. (229) 01 20 21 52 21 –

Email: diocesedeportonovo@gmail.com

DIOCESE DE PORTO-NOVO

C.C.P. Diocèse de Porto-Novo 38.49 Cotonou - B.O.A.: 0151 300 4575 Agence Porto-Novo

✓ Vicariat forain de Tchaada
Paroisse Saint Vincent Tchaada
Vicaire : Père Deodat AYIGBEDE

Article 6 : Sont mis à la disposition de la Conférence Episcopale du Bénin :
pour être nommés dans les institutions interdiocésaines

✓ Séminaires

• Grand Séminaire Mgr Louis Parisot Tchanvédji
Econome : Père Bruno DASSEKPO
Professeur : Père Nestor DOCHAMOU

• Séminaire Saint Joseph Missérété
Père Constant HOSSOU

• Séminaire Notre-Dame de Fatima
Père Ghislain AGUENOU

• Complexe Scolaire Catholique Bernadin Cardinal Gantin
Agblangandan
Aumônier des élèves : Père Samba Jean-Chrysostome AHOUANTO

8

Article 7 : Sont envoyés en coopération missionnaire Fidei donum

- ✓ Strasbourg (France) : Père Ernest GBEDAN
- ✓ Angers (France) : Père Rodrigue HOUNKONNOU
- ✓ Pontoise (France) : Père Carly DEGBELO
- ✓ Autun (France) : Père François ACHECHO
- ✓ Metz (France) : Père Jean BOSSA
- ✓ Metz (France) : Père Dieudonné ALANTEKPO
- ✓ Puy-en-Velay (France) : Père René HOUNSA
- ✓ Croatie : Père Hippolyte GNONLONFIN
- ✓ Croatie : Père Luc ASSOGBA

Article 8 : Sont envoyés en mission d'études

- ✓ Belgique : Père Thierry ABE
- ✓ UCAO Abidjan : Père Geoffroy HOUNKANRIN

Article 9 : Sont autorisés à aller en année sabbatique à partir de la rentrée
pastorale 2026

- ✓ Père Honoré KOUDOHIN
- ✓ Père Mellon TCHIBOZO

*Evêché de Porto-Novo - 01 B.P. 380 Porto-Novo (BENIN) Tél. (00 229) 01 65 21 26 26
Tél. (229) 01 20 21 32 01 - Fax. (229) 01 20 21 52 21 -
Email: diocesedeportonovo@gmail.com*

DIOCESE DE PORTO-NOVO

C.C.P. Diocèse de Porto-Novo 38.49 Cotonou - B.O.A.: 0151 300 4575 Agence Porto-Novo

- ✓ Père Honoré KOUDOHIN
- ✓ Père Mellon TCHIBOZO

Article 10 : Sauf pour raison urgente, les passations de service auront lieu du 14 au 18 septembre 2026 et les messes de prise de possession canonique du 19 au 30 septembre suivant un calendrier qui sera établi et envoyé aux agents pastoraux concernés.

Article 11 : Les passations de service se feront en présence du Vicaire Général, du Chancelier du diocèse, du Vicaire forain et d'un membre de l'équipe de l'économat diocésain suivant le plan de présentation proposé par la chancellerie du diocèse. Ce plan sera publié sur les fora de l'Union du Clergé Diocésain (UCD) et du Secrétariat de l'évêché.

Article 12 : Les nouveaux curés devront aussitôt rejoindre leur paroisse dès la passation de service pour que les fidèles ne manquent pas des biens spirituels dont ils ont besoin pour leur sanctification.

Article 13 : Tous les vicaires paroissiaux sont tenus par l'obligation de rejoindre leur paroisse d'affectation ou leur lieu de mission au plus tard le mardi 1er septembre 2026.

Article 14 : Comme prévu dans les critères de nomination, les nouveaux curés ainsi que les vicaires nommés suivront une formation qui se déroulera au Centre Pastoral Saint Charles Lwanga de Ouando les mercredi 7 et jeudi 8 octobre 2026 à partir de 9h 30.

Article 15 : D'autres dispositions complémentaires suivront pour préciser les lieux d'affectation ou de mission de certains agents pastoraux non pris en compte par le présent décret.

Donné à Porto-Novo, le 12 juin 2026
En la solennité du Sacré-Cœur de Jésus



Ont signé

Le Chancelier



Père Abraham AVOCÉS

L'Évêque du diocèse de Porto-Novo



† Aristide GONSALES

*Evêché de Porto-Novo - 01 B.P. 380 Porto-Novo (BENIN) Tél. (00 229) 01 65 21 26 26
Tél. (229) 01 20 21 32 01 – Fax. (229) 01 20 21 52 21 –
Email: diocesedeportonovo@gmail.com*